



SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

L'Écho St-Crucien

Jeu

Mot Mystère

Boîte à livres



Sainte-Croix-en-Plaine
FÊTE DE LA MUSIQUE
Sous chapiteau
à l'arrière de la mairie. A PARTIR DE 19H

**VENDREDI
23 JUIN
2023**

Animation musicale



Petite restauration proposée par la société
de gymnastique **St Léon**

Jun 2023



Édito

Voilà l'été, cette saison que nous attendons tous !!

D'ici quelques jours, nous entrerons dans la période estivale et je tenais tout d'abord à vous souhaiter les meilleurs congés possibles.

Si vous partez en vacances, n'oubliez pas « l'opération tranquillité vacances » et pensez à informer la police municipale de votre départ. Cette simple déclaration, téléchargeable sur le site de la commune permettra la programmation de patrouille et de vous prévenir en cas d'anomalie constatée.

Les travaux de vidéoprotection seront également terminés pour la tranquillité et la sécurité de tous.

Nous voilà à mi-parcours du mandat, le conseil municipal poursuit sa route malgré la flambée des coûts de l'énergie et des matières premières. Nous prenons comme tout un chacun de plein fouet ces difficultés économiques et des choix malheureusement s'imposent.

Cependant, nous restons optimistes et poursuivons nos engagements en respectant les enveloppes budgétaires que nous nous sommes fixées.

Pour le moment « L'été arrive, et la vie devient facile » comme disait Ira Gershwin, alors vivez au mieux cette période, laissez vos tracasseries et pensez repos, vacances, soleil, lecture pour feuilleter ces quelques pages du bulletin et rendez-vous le 23 juin 2023 à la fête de la musique organisée par la commune.

Profitez pleinement!

Je vous souhaite un excellent été et vous renouvelle toute ma volonté, ainsi que celle du conseil municipal, d'être à votre écoute et de faire vivre et avancer ensemble notre belle ville de Sainte-Croix-en-Plaine.

A bientôt !

Le Maire, Mario ACKERMANN

Sommaire

- Finances 3
- Infrastructures 4
- Jeunesse 6
- Conseil Municipal des Jeunes..... 9
- Cadre de vie10
- Fête des aînés..... 13
- Personnes vulnérables 13
- Commémoration 210^e anniversaire des combats de Ste-Croix-en-Plaine 14
- Jeu : le mot mystère 14
- Animations estivales 15
- Infos 16
- État-civil..... 17
- Grands anniversaires 17
- Agenda du 2^{ond} semestre 2023 18
- La recette de l'Écho 19

Citoyens à l'honneur



Michel SCHMITT, Maître-Peintre, Ets Peinture SCHMITT Hubert & fils, Président de l'U.G.A. Centre-Alsace (Union des Groupements Artisanaux) a été nommé Chevalier de l'ordre National du Mérite. L'insigne lui a été remis par M^{me} la

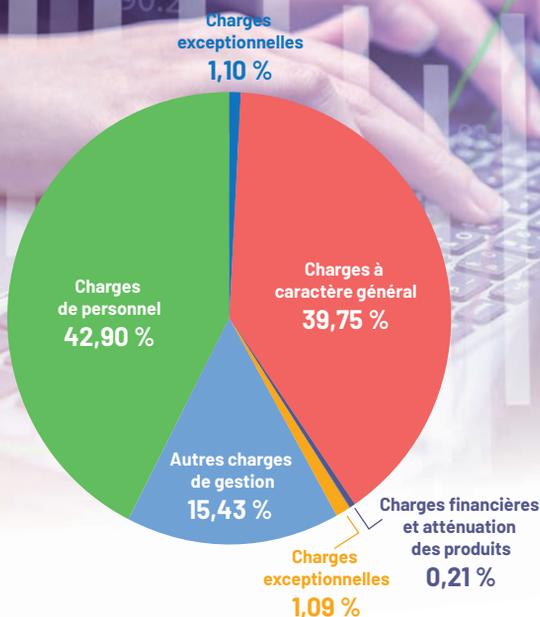
députée Brigitte KLINKERT le vendredi 14 avril 2023 à la salle des Catherinettes à Colmar.



La coupe de France d'escalade de vitesse (15 m de hauteur) a eu lieu à Colmar.

Aurélien GAYRARD a fini à la première place du podium avec des temps inférieurs à 6 secondes. Bravo !

STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la commune. Au niveau des recettes, il s'agit principalement des recettes liées à la fiscalité, des dotations, des produits des services, des produits du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2023, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 2 528 999 €, elles étaient de 2 546 144 € en 2022.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont toutes les dépenses récurrentes de la commune : dépenses de personnel, charges à caractère général, et les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2023, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 2 320 058 €, elles étaient de 1 916 275 € en 2022.

Section d'investissement

Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement : les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...), le FCTVA et la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement), les emprunts.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 1 975 046 €.

Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement : les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à un montant total de 3 453 195 €.

Le budget est consultable sur le site internet www.saintcroixenplaine.fr

Le conseil municipal a voté un budget ambitieux tout en limitant l'augmentation de la fiscalité à 0,5%

Taxe d'habitation :	22,76%
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	43,85%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	8,12%

Les bases d'imposition de la taxe foncière, fixées par l'État augmentent de 7,3% en 2023.

Infrastructures

Éclairage public

Comme annoncé dans l'Écho St-Crucien de fin d'année, la 2^e phase de transformation des lampadaires en LED concerne la route de Bâle. Celle-ci devrait démarrer sous peu, cependant les délais d'approvisionnement pour ces matériels sont encore aléatoires.

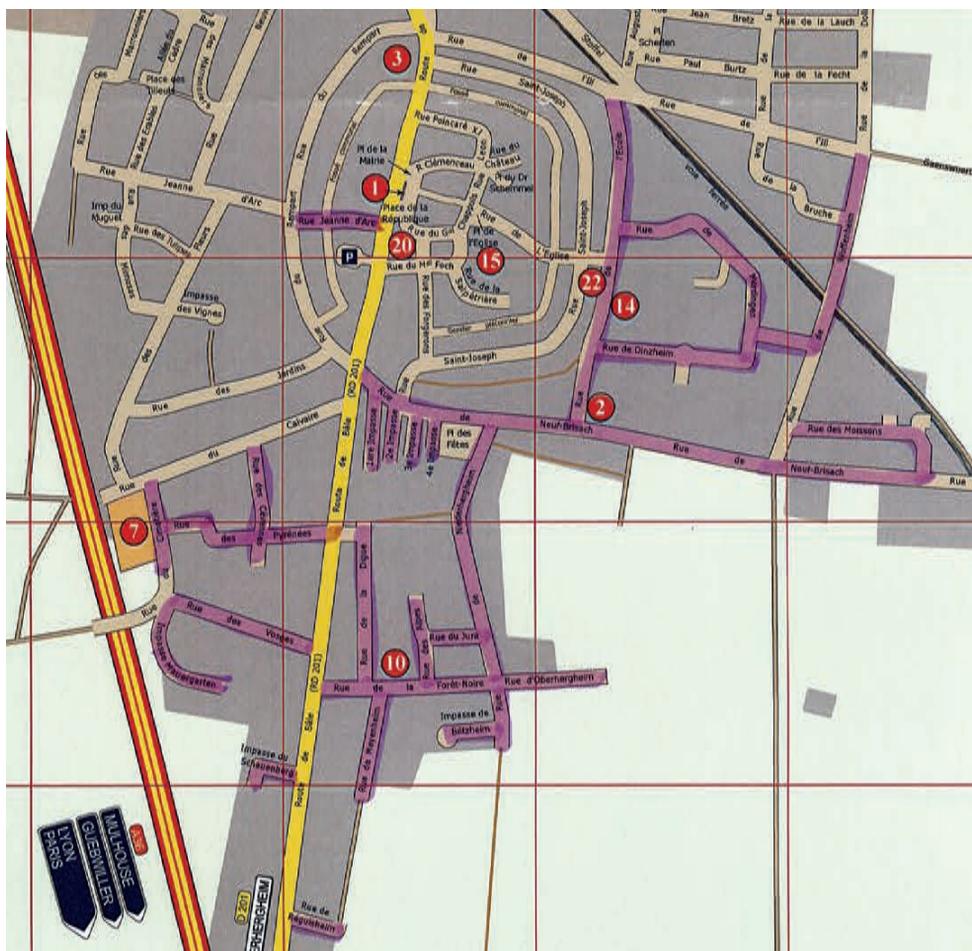
La 3^e phase concernera 169 têtes d'éclairage (en violet sur le plan ci-dessous) dans les secteurs sud-est.

A terme 435 lampadaires seront transformés sur un total de 602 dans la commune hors zones artisanales et industrielles.

Budget Phase 158 782 € TTC

Phase 256 129 € TTC

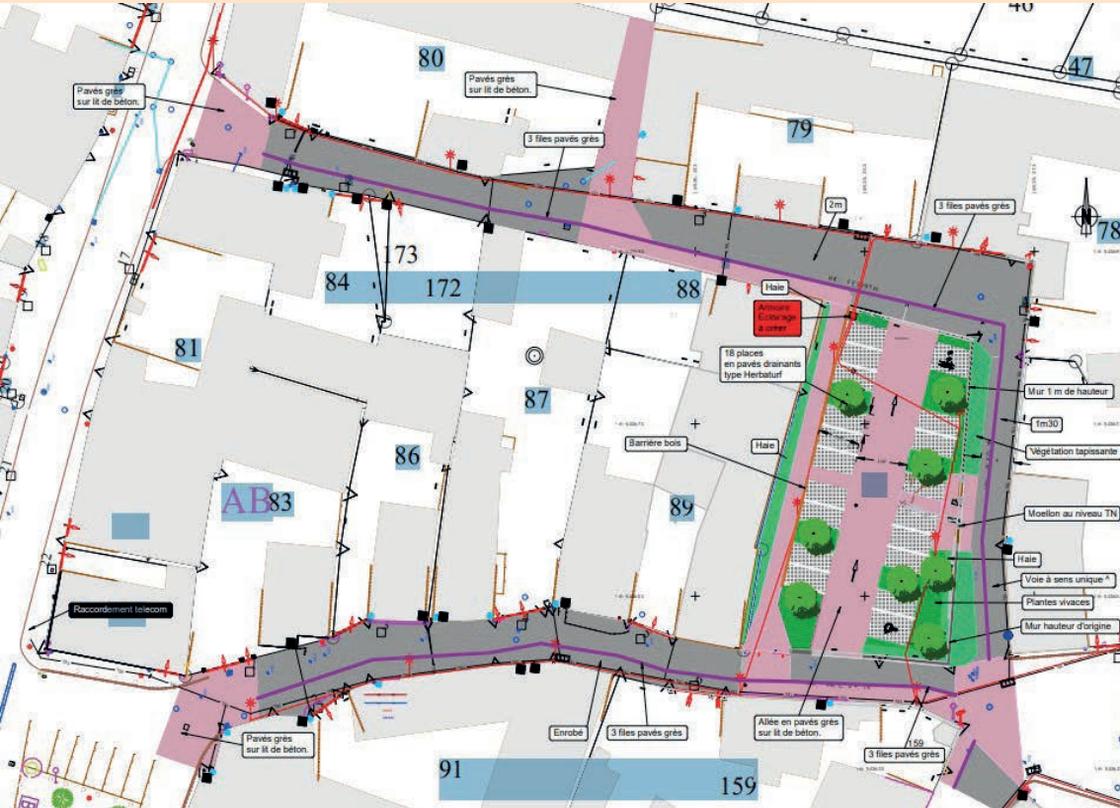
Phase 370 000 € TTC



École maternelle les Bleuets

Les travaux de rénovation et de mise aux normes des sanitaires de l'ancienne aile ont démarré pendant les vacances scolaires d'avril et s'échelonnent jusqu'au mois de juin.

Budget 107 001 € TTC



Travaux voiries et création d'un parking

Afin de pallier le manque de place et d'éviter le stationnement sauvage, la création de nouveaux parkings devient indispensable.

Après l'aménagement du parking de la Grange, l'acquisition d'une parcelle en friche permet aujourd'hui de réaménager trois rues typiques du centre, pavées et particulièrement étroites : les rues Clémenceau, Poincaré et Léon IX.



Une réunion publique a eu lieu le 3 avril 2023 avec les riverains pour présenter le projet et écouter leurs préoccupations.

La volonté de l'équipe municipale est de rendre cet ensemble harmonieux avec de nouveaux éclairages, l'enfouissement des réseaux électriques et de la fibre optique.

Pour garder l'esprit du centre, et dans une démarche environnementale, les pavés anciens seront recyclés et réutilisés pour créer une voie piétonne. Le porche et le mur d'enceinte seront restaurés.

La plantation d'arbres permettra l'aménagement d'îlots de fraîcheur.

Budget Maitrise d'œuvre 27 000 € TTC

Travaux 713 000 € TTC

Vidéoprotection

Les travaux d'installation de la vidéoprotection sont en cours. Les mâts disposés sur les accès principaux sont déjà visibles : entrées de ville, bâtiments publics, zones de collecte de déchets.

Pour prévenir et lutter contre les actes de malveillance et d'incivilités, les caméras seront installées prochainement et le système sera pleinement opérationnel d'ici cet été.

Budget 347 108€ TTC





École élémentaire Les Bosquets

Appel aux bénévoles : activités sportives

L'école recherche des personnes disponibles pour accompagner les enfants :

- Aux sorties ski,
- Aux sorties piscine (nécessite un simple test de validation).

Vous pouvez prendre contact directement avec le directeur par mail :

ce.0680203b@ac-strasbourg.fr

Jumelage

Lundi 6 février 2023, les élèves bilingues des classes de CE2 et de CM1-CM2 se sont rendus à Meringen pour y retrouver leurs partenaires allemands de l'école Hermann Brommer Schule avec qui ils correspondent par courrier, depuis le début de l'année scolaire.

L'accueil s'est fait par des chants en allemand, puis avec leurs homologues, les élèves se sont retrouvés autour de plusieurs activités : décorations de petits gâteaux, réalisation de masques en papier, danse, activités langagières....

Un buffet gargantuesque a été offert par les parents et un flashmob a réuni tous les élèves dans la cour pour conclure cette belle rencontre.



KERMESSE

La kermesse aura lieu le
samedi 1^{er} juillet 2023 à partir de 11h30.

Les bénévoles disponibles
peuvent se faire connaître
auprès de l'école élémentaire à l'adresse :
ce.0680203b@ac-strasbourg.fr



Prévention routière « le permis cycliste »

Les élèves des classes de CM1 / CM2 (49 élèves) ont pu valider leur permis vélo le 6 mars 2023 grâce à la brigade motorisée de Colmar qui intervient dans les établissements scolaires.



Classes vertes

Les élèves des Bosquets ont profité d'un séjour en classe verte où de nombreuses activités leur ont été proposées.



École maternelle Les Bleuets



Saint Nicolas

Fidèle à la tradition, Saint Nicolas est passé dans les écoles pour distribuer le délicieux chocolat chaud, un manna et un moulage en chocolat offerts par la commune et les coopératives scolaires. Les enfants émerveillés ont entonné une chanson et lui ont remis des dessins.

Carnaval

L'école maternelle a fêté carnaval mardi 28 février 2023. Les 92 enfants des quatre classes (deux monolingues et deux bilingues) ont défilé, accompagnés de leurs enseignantes et de parents. Les Brigades Vertes et le policier municipal les ont escortés dans les rues autour de l'école.





Label Élysée

La plaque « Label Élysée » décernée à l'école maternelle Les Bleuets, a été inaugurée, mardi 7 février 2023, en présence de la députée Brigitte KLINKERT, coprésidente de l'assemblée parlementaire franco-allemande, de l'inspectrice de l'Éducation nationale Magali BERGER SAUNIER et de l'équipe enseignante.

Depuis 2008, les enfants de Sainte-Croix-en-Plaine et des communes alentour peuvent bénéficier d'un apprentissage de la langue allemande dès la maternelle. Cette année, 47 enfants, répartis dans deux classes, sont inscrits

dans le cursus bilingue, qui se poursuit à l'école élémentaire Les Bosquets, au collège de secteur, Hector Berlioz, puis aux lycées Bartholdi et Camille-Sée. Ces cursus permettent la délivrance de l'Abibac (baccalauréat français et Abitur allemand).

Le lycée Schongauer propose également l'Azubi-bacpro. Il permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences reconnue de l'autre côté de la frontière.

Périscolaire & Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Durant les vacances d'été, l'accueil des enfants sera assuré par l'équipe du périscolaire :

- Du 10 juillet au 28 juillet 2023 sur le thème « **La piraterie** »
- Du 28 août au 1^{er} septembre 2023 sur le thème « **Vers l'infini et au-delà** »

EMPLOI : recherche accompagnant pour les repas des mardis et jeudis (12h00 - 13h30).
Tél. : 03 89 20 95 20

Vous trouverez toutes les informations sur l'Accueil de loisirs et le centre périscolaire sur le site de la commune :

www.saintcroixenplaine.fr/au-quotidien/vie-scolaire/centre-périscolaire
(présentation de l'équipe d'animation, menus, tarifs, dossier d'inscription téléchargeable).

**Du 31 juillet
au 25 août 2023**

le centre de loisirs est assuré par l'association Form'AO . Inscriptions et thèmes des activités consultables sur www.form-ao.com

Conseil Municipal des Jeunes

Solidarité

Lors du marché « Sainte Croix en Noël », les jeunes conseillers ont, malgré le grand froid, vendu des sujets en bois et des crêpes ce qui a permis un don de 414.65 € à l'association humanitaire locale Colmar-Ukraine.

Nadia VELKO, présidente de l'association a remercié les jeunes pour leur implication sans faille depuis deux ans.



Élection

Le mandat de deux ans arrivant à son terme, de nouvelles élections se sont déroulées le 6 janvier 2023 dans la salle du conseil.

Félicitations au nouveau Conseil Municipal des Jeunes :

Emie JUD,	14 ans	Réélue Maire
Louis DREY,	13 ans	
Camille BELLE,	12 ans	
Lina KESSAB,	12 ans	
Timothé MOREL,	12 ans	
Lilou TEXIER,	12 ans	
Léno WINKELMULLER,	12 ans	
Noa BASQUIN,	10 ans	
Clarisse GROLLEMUND,	10 ans	
Morgane REININGER CARUANA,	10 ans	
Nathan SCHULLER,	10 ans	
Léonie BARAD,	9 ans	
Victor SALVERT,	9 ans	
Antoine WINKELMULLER,	9 ans	

Les enfants se sont répartis dans les commissions suivantes : Santé, sécurité, solidarité – Sport, loisirs, communication – Environnement, patrimoine.

Chantiers participatifs

Les jeunes se sont investis et ont participé à la mise en peinture de la boîte à livres, de sujets en bois et ont rafraîchi le bac fleuri à proximité de l'ASSE lors de la matinée du samedi 25 mars 2023.



Découverte du Centre de Première Intervention Renforcé

Reçus par le chef de centre Sébastien VONTHRON et ses co-équipiers, vendredi 31 mars 2023, les jeunes conseillers ont visité les locaux au 17 route de Colmar, découvert les véhicules d'intervention des pompiers et posé leurs questions lors du temps d'échange.

Congrès des CMJ du Grand-Est

Les jeunes élus ont rencontré leurs homologues le 27 avril 2023, à Saint-Dié-des-Vosges. Ils ont notamment visité la médiathèque, participé à des jeux de société dans un commerce spécialisé, et découvert un atelier d'impression 3D.



Cadre de vie

CHANTIERS PARTICIPATIFS



Les services techniques : une équipe renforcée !

Magali UFLAND a rejoint les services techniques en février 2022.

Sa mission est de conseiller l'équipe municipale pour la mise en œuvre

des projets techniques, l'informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix, programmer, et planifier les opérations et travaux.

Elle est également chargée de diriger, coordonner et animer l'ensemble des services techniques. Elle s'appuie sur une équipe composée de 8 agents spécialisés des services techniques, et 3 agents chargés du nettoyage des locaux.

Chaque jour, vous les rencontrez ou croisez dans leurs fonctions.

Les services techniques contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique. Ils améliorent le cadre de vie des habitants et œuvre dans 4 grands domaines .

La voirie

- Balayage et désherbage,
- Signalisation verticale et horizontale,
- Nettoyage des sentiers,
- Décorations de Noël, de Pâques,
- Éclairage public et installation des décors lumineux de Noël,
- Entretien du mobilier urbain et des aires de jeux.

Les espaces verts

- Taille et élagage,
- Fleurissement,
- Création de massifs,
- Tonte et fauchage,
- Entretien des espaces verts,
- Arrosage des fleurs et plantes pendant l'été,
- Déblaiement des dépôts sauvages,
- Entretien du cimetière.

Les bâtiments communaux

- Balayage et désherbage,
- Signalisation verticale et horizontale,
- Nettoyage des sentiers,
- Décorations de Noël, de Pâques,
- Éclairage public et installation des décors lumineux de Noël,
- Entretien du mobilier urbain et des aires de jeux.

Les manifestations

- Apports logistiques et techniques...





MERCI À TOUS ! POUR VOTRE PARTICIPATION

La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines.

Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et / ou événements exceptionnels.

Pour mener à bien leurs missions, les services techniques disposent de véhicules et matériels indispensables :

- Une flotte de 6 véhicules utilitaires,
- Tracteurs et microtracteur,
- Débroussailleuse,
- Tondeuses et autoportées...

Les espaces verts en chiffres

Arbres : 260 Unités

Massifs : 83 correspondant à 28.07 ares

Surfaces engazonnées : 4 hectares



Les bâtiments en chiffres

Entretien, maintenance, sécurité de 21 bâtiments : 14 900 m²



De gauche à droite : Philippe REBERT, Laurent MELLINGER, Alain STEINER, Sophie LUDWIG, Karim HAMRA, Simone SPOLMAYEUR, Yann GOURRONC, Patrick HOFFMANN (absent : Harold NORTH)

Sécurité routière et nuisances sonores sur l'A35

M. le maire et ses adjoints ont été reçus par M. le Préfet Louis LAUGIER en date du 16 décembre 2022 en préfecture.

Cette rencontre organisée avec le soutien de Mme la députée Brigitte KLINKERT avait pour but d'aborder les problématiques grandissantes liées à l'autoroute A35 : le bruit et les accidents.

Suite aux échanges encourageants, M. le Préfet a informé par courrier le président de la Collectivité Européenne d'Alsace, Frédéric BIERRY, qui a la compétence du réseau autoroutier, de cette situation particulière et des enjeux pour la population locale.

Il en résulte dans l'immédiat la réalisation d'un diagnostic de sécurité routière qui sera lancé par la CEA courant de cette année 2023 ainsi qu'une étude acoustique au niveau de Sainte-Croix-en-Plaine dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Une prochaine réunion est programmée le 16 juin 2023 avec les services de la CEA.



Réglementation

Les bruits susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises, sont réglementés par arrêté municipal du 9 décembre 2020. Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'appareils tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc... sont autorisés :

- . Les jours ouvrables de 7h à 20h,
- . Les samedis de 8h à 12 h et de 14h à 19h,
- . Et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Fête des Aînés 2023



*Mme Marie-Anne IDOUX et M. Jean HANSER,
doyens de cette fête.*

La traditionnelle fête des aînés s'est déroulée le dimanche 15 janvier 2023, dans la salle Aurore.

230 personnes, âgées de 67 ans et plus, ont pu savourer le repas concocté par les artisans locaux et servi par la nouvelle municipalité.

Ce fut une belle journée dédiée à l'amitié et à la solidarité.

Rien ne peut remplacer ce jour, un moment fort et privilégié pour notre commune.

Bliva g'sund, bis nachta johr.

Personnes vulnérables

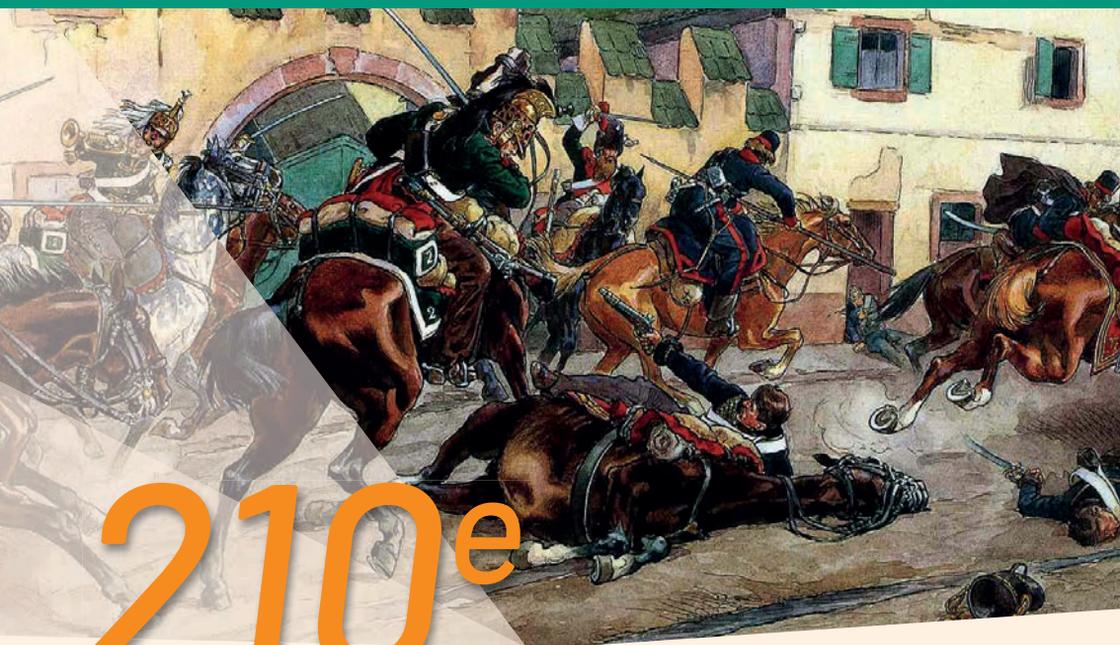
Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est nécessaire en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. Les communes sont chargées de tenir et mettre à jour un registre des personnes vulnérables.

Ce registre des personnes vulnérables est nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence. L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Le formulaire est disponible en mairie.

Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail,
- Les adultes handicapés.





210^e

Anniversaire des combats de Sainte Croix en Plaine

Le 2 décembre 2023, la commune de Sainte Croix en Plaine commémorera le 210^e anniversaire des combats qui se sont déroulés sur ses terres les 24 et 31 décembre 1813.

10 ans après le bicentenaire, nous souhaitons renouveler notre devoir de mémoire et ainsi rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires tombées au Nord de la commune, au lieu-dit « Fosse des Cosaques » sous les bannières de leurs patries respectives.

Le 02 décembre 2023, les organisateurs accueilleront à l'occasion de cette manifestation, le 2^e Régiment de Dragons basé aujourd'hui à Fontevraud-l'Abbaye (Maine et Loire). Parmi toutes les unités françaises ayant livré bataille les 24 et 31 décembre 1813 à Sainte Croix en Plaine, il est le seul régiment encore en activité aujourd'hui. Son chef de corps, son drapeau et un peloton seront sur les rangs avec un détachement du 152^e Régiment d'Infanterie de Colmar. Nous escomptons également la présence en tenues de l'époque de quelques représentants de chevaux-légers bavaois et de hussards autrichiens dont les aïeux étaient engagés sous le commandement du colonel autrichien Scheibler. Plusieurs portedrapeaux de la région et la musique en tenue d'empire de l'ex 8^e Régiment de Hussards d'Altkirch viendront donner un éclat particulier à cette cérémonie. A cette occasion, les autorités administratives, consulaires, civiles et militaires seront invitées.

La cérémonie patriotique se déroulera au lieu-dit « Fosse des Cosaques » et se poursuivra dans la salle de la Colombe où l'on pourra se restaurer (sur réservation préalable) et découvrir une magnifique collection privée de l'époque impériale ainsi qu'une belle exposition réalisée par la Société d'Histoire et de Généalogie. Toutes les informations relatives à cette manifestation seront proposées dans une plaquette mise en vente à l'été et dont les bénéficiaires serviront à couvrir les frais notamment d'organisation et de réaménagement du site mémoriel de la « Fosse des Cosaques ». Afin d'apporter la vitalité requise par l'organisation de cette manifestation, plusieurs associations locales (UNC, Sapeurs-pompiers, Société d'Histoire et de Généalogie, Société de gymnastique Saint-Léon) ainsi que la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Haut-Rhin sont d'ores et déjà engagées dans ce projet.

Un comité d'organisation présidé par M. le Maire de Sainte-Croix-en-Plaine a été créé afin de gérer la préparation de cet événement auquel les enseignants et les élèves de l'école des Bosquets ont été associés.

Les membres du comité d'organisation et plus particulièrement ceux de l'UNC locale, chargés de la réfection du lieu-dit « Fosse des Cosaques » dans le cadre des journées participatives et citoyennes, attendent un accueil et un soutien favorables de nos concitoyens, espèrent une public nombreux le jour des festivités et vous remercient de l'attention que vous voudrez bien porter à cette manifestation.

Denis HEYMANN,

Délégué général du comité d'organisation

Animations estivales

Fête de la musique

Le vendredi 23 juin 2023, c'est la fête de la musique à Sainte-Croix-en-Plaine ! Venez partager ce moment convivial organisé par la commune.



Concours des maisons fleuries

La traditionnelle tournée du jury est prévue le samedi 22 juillet 2023.

Colmar Agglomération Animations d'été

Colmar Agglomération propose, durant les vacances scolaires d'été, un grand choix d'activités sportives et culturelles en direction des jeunes de 5 à 18 ans.

Les inscriptions des enfants aux stages et le paiement seront possibles en ligne à partir du 12 juin.

Rendez-vous sur agglom-colmar.fr

Vous y retrouverez aussi le catalogue des animations.

Base nautique de Colmar Houssen

À l'occasion de la saison estivale 2023, Colmar Agglomération et la commune de Sainte-Croix-en-Plaine offrent à chaque habitant (de + 6 ans) deux entrées gratuites pour la Base Nautique de Colmar-Houssen.

Chaque foyer est invité à compléter un formulaire (disponible en mairie ou sur le site internet de la commune) et à retirer les tickets à l'accueil de la mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile
- du livret de famille (uniquement s'il y a des enfants).

Retrait possible jusqu'au 31 août, uniquement aux horaires d'ouverture de la mairie.

Jeu le mot mystère

Rendez-vous sur les lieux des photos pour trouver les indices permettant de reconstituer le mot mystère.

Le gagnant se verra remettre un panier garni. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses.



Talon réponse à déposer en mairie avant le 15 juillet 2023



Nom

Prénom

N° tél Email

Le mot mystère

Mardi Gourmand

Le premier mardi de chaque mois est un rendez-vous incontournable, pour vous approvisionner auprès des producteurs locaux.

Les associations volontaires se relaient pour proposer petite restauration, buvette et animations (danses folkloriques, flashmob, etc)



Le numérique ce n'est pas si facile
Un conseiller peut vous accompagner !

Au cours d'un entretien individuel, gratuit et personnalisé, un conseiller numérique peut vous accompagner et vous guider pour :

- Prendre en main vos équipements
Installation, réglage, Gestion des applications
- Utiliser Internet
Recherche et téléchargement, Utilisation des services
- Effectuer des démarches en ligne
Déclaration de revenus, Procédures administratives
- Communiquer en ligne
Messagerie, outils, Réseaux sociaux

à Niederhergheim
Salle d'activités (RDC médiathèque)
6 Place de la Mairie
68127 NIEDERHERGHEIM
Accueil sur RDV mardi après-midi
Pour prendre RDV : 03 89 81 13 33

Les phytosanitaires, les bons gestes pour les éliminer...

Depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse a progressivement été interdite, que ce soit pour les collectivités, les professionnels et particuliers.

Seuls les produits de biocontrôle et les produits à faible risque restent autorisés ainsi que ceux utilisables en agriculture biologique. Ils comprennent essentiellement des micro-organismes, des médiateurs chimiques, ou encore des substances naturelles d'origine animale, végétale ou minérale.

Il n'est pas rare, qu'au détour d'un rangement chez soi, l'on retrouve des produits comme :

- des herbicides, contre les herbes indésirables, dites « mauvaises herbes »,
- des insecticides, contre les insectes,
- des fongicides, contre les maladies causées par les champignons.

Ces produits chimiques usagés sont pour certains des déchets **dangereux pour votre santé et pour l'environnement.**

Leur élimination dans les règles de l'art est essentielle.

Ils ne doivent être jetés dans les poubelles (ordures ménagères ou tri des emballages) ni dans les canalisations (WC, évier...)

S'ils sont déversés dans les canalisations, ils représentent un risque de pollution. Ils pourraient ainsi perturber le fonctionnement de la station d'épuration et ainsi ne pas être traités correctement. Et dans certains cas ils seront rejetés en milieu naturel et les conséquences seront très néfastes sur la faune et la flore.

Il est donc essentiel d'apporter les produits chimiques usagés en point de collecte ou en déchèterie afin qu'ils soient valorisés. Conseil pratique : bien visser les bouchons, fermer les couvercles pour éviter tout écoulement et si possible rapporter les dans leur contenant d'origine.

Notre environnement et plus particulièrement notre ressource en eau méritent que nous agissions pour les protéger...



État Civil

Naissances

LOZANO PAPOTI Amaya	22/12/2022
GROSSHENY JACOBOWSKY Léonidas	23/12/2022
BUCHER Giovanni	06/01/2023
DILLMANN Basile	18/01/2023
DUHAYER Eléa	22/01/2023
MELGUEIRA Elia	02/02/2023
GUERARD Noéline	05/03/2023
STOERKLER Agathe	25/04/2023

Mariages

FLEURETTE Céline et HOHMATTER Franck	25/03/2023
---	------------

PACS

BONETE Constance et BARTHELME Adrien	23/12/2022
BEDELL Océane et MOST Martin	27/01/2023
LISCH Joanna et LEONET Arnaud	30/03/2023
BIECHY Maud et FRANÇOIS Dorian	12/04/2023
NIMSGERN Laetitia et WENDLING Thomas	24/04/2023

Grands anniversaires

(de janvier à juin 2023)

80 ans

AGUILLON née CONRAD Christiane, GUERRA née REVELANT Mireille, HANSER née BATOT Marie Madeleine, HESS née CHRISTLEN Anne, HEYMANN Arthur, HEYMANN François, HUSS née MULLER Monique, ILTIS née LUTZ Marie Odile, ROTH Joseph, WALTER née BURGHARD Alice.

85 ans

ACKERMANN née JAEGY Marie Madeleine, BARTH née SANDMANN Mariette, BURGHARD Anselme, ILTIS Yvan, LIBMAN Gilbert, LODWITZ née EHRHARD Andrée, MAIRE Raymond, MULLER née WEISS Marie Claire, RITTIMANN née HAEN Marie Hélène, ROHN Jean-Claude, SCHAFFHAUSER née BOUNIOL Jeannine.

90 ans

BLANC-NOURISSEAU Jean, ELSER René, GROSHAENY née WINKELMULLER Germaine, HANSER née MULLER Paulette, SEILLER Lucien.

Décès

HANSER Marcel	25/12/2022
HANSER Fernand	28/12/2022
ROTA Jean-Marie	28/12/2022
HILD Emile	14/01/2023
BARTH Marcel	12/02/2023
BOOG Joseph	05/03/2023
BAERENZUNG Anne	09/03/2023
FLEURETTE Michel	17/03/2023
BOEHLI Jean-Luc	18/03/2023
HANSER Anne née HERRSCHER	05/04/2023
KIESELE Christiane née VONDERSCHER	14/04/2023
MICHAUD Dominique	22/04/2023
BERGER Gabrielle née HAUMESSER	22/04/2023
GULLY Patricia	26/04/2023
VETTER Nicolas	28/04/2023
GELER Jacqueline née AMBIEHL	06/05/2023

95 ans

BOEHLI née BOOG Juliette, GROSHAENY née WINKELMULLER Germaine.

109 ans

BURGHARD née ERNST Victorine.

Noces d'or (50 ans de mariage)

ETTWILLER François & VETTER Paulette
GOBRON Guy & MEYER Angèle
GROLLEMUND Daniel & SITTER Christiane
KOUTNY Yvan & FOHRER Marie-Antoinette
WIRTZ-BAUMANN Noël & MUNOZ Christine

Noces de diamant (60 ans de mariage)

AGUILLON Yvon & CONRAD Christiane
SCHAAD Bernard & HUGEL Marguerite

Noces de palissandre (65 ans de mariage)

MAIRE Raymond & KREMSEY Liliane
RITTIMANN Gérard & HAEN Marie Hélène

Les doyens de la commune

109 ans : BURGHARD Victorine
93 ans : HANSER Jean

Nous vous rappelons que la mairie n'est autorisée à transmettre vos dates d'anniversaire pour parution dans la presse que sur autorisation écrite de votre part. c'est à cet effet qu'un courrier est adressé aux personnes âgées de 80 ans avec un talon réponse à compléter et à retourner en mairie.

A défaut de retour, nous ne pourrions pas transmettre vos prénoms, noms et dates de naissance pour les rubriques des grands anniversaires de « l'Alsace » et des « DNA ».

AGENDA 2023

Juin

▶ Vendredi 2

Assemblée générale

Salle Schweitzer, mairie

Association Familiale

▶ Samedi 3

Fête des sections et démonstrations

Chalet ASSE

ASSE

▶ Samedi 3

Atelier fête des mères

Salle Schweitzer, mairie

Association Familiale

▶ Mardi 6

Marché gourmand

Parvis de la mairie

Commune

▶ Jeudi 8

Instant thé : le couple avec des enfants en bas âge (parents d'enfants de 0 à 6 ans)

S'tumba Hisla 1 Niederhergheim

S'tumba Hisla 2

▶ Samedi 10

Atelier fête des pères

Salle Schweitzer, mairie

Association Familiale

▶ Dimanche 11

Concours départemental

FSCF-AGR de catégorie

« poussins »

Salle de sports La Colombe.

Société de gymnastique St-Léon

▶ Samedi 17

Fête de la tarte flambée

Parking à l'arrière de la mairie

Amicale des Sapeurs-pompiers

▶ Vendredi 23

Fête de la musique

Parking à l'arrière de la mairie

Commune et Sté de Gymnastique St Léon

▶ Dimanche 25

Marché aux puces

Football club

▶ Vendredi 30

Assemblée générale

Chalet ASSE

ASSE

Juillet

▶ Mardi 4

Marché gourmand

Parvis de la mairie

Commune

▶ Vendredi 21

Collecte de sang

Salle Aurore

Amicale des donateurs de sang de Ste-Croix-en-Plaine

▶ Samedi 29

Journée solde

Salle Schweitzer, mairie

Le fil créatif

Août

▶ Mardi 1^{er}

Marché gourmand

Parvis de la mairie

Commune

▶ Dimanche 20

Fête patronale et fête des moissons

Paroisse

▶ Dimanche 27

Marché aux puces

Société de Gymnastique St-Léon

Septembre

▶ Vendredi 1^{er}

Guinguette des pompiers

Centre Première Intervention

Amicale des Sapeurs-pompiers

▶ Dimanche 3

Course VTT

Berges de l'III

Vélo Club

▶ Mardi 5

Marché gourmand

Parvis de la mairie

Commune

▶ Samedi 9

2^e édition des portes ouvertes de la bibliothèque

Bibliothèque municipale

Association Familiale

▶ Dimanche 10

Repas paroissial

Conseil de Fabrique

▶ Vendredi 15

Réunion de présentation de l'APEPA

Salle Schweitzer, mairie

APEPA

▶ Samedi 16 / Dimanche 17

Journées du patrimoine - exposition archéologie

Salle Schweitzer, mairie

Sté d'Histoire et Généalogie

▶ Samedi 24

Course de prairie

Vers les Dintzen

Moto Club

Octobre

▶ Dimanche 1

Fête d'automne

Chalet ASSE

ASSE

▶ Vendredi 1

Grand loto

Salle Aurore

Association Familiale

▶ Mardi 3

Marché gourmand

Parvis de la mairie

Commune

▶ Mardi 10

Fermeture des étangs au public

Etang les Tilleuls, Mattenweg

Amicale de pêche

▶ Samedi 14

Concert Arthus Voce

Eglise

Conseil de Fabrique

▶ Jeudi 19

Repas dansant interclub de

Génération mouvements

Salle Aurore

Rose d'Or



► **Samedi 21**

Atelier bricolage d'Halloween

Salle Schweitzer, mairie

Association Familiale

► **Samedi 28**

Boum d'Halloween

Salle Schweitzer, mairie

APEPA

Novembre

► **Vendredi 3**

Collecte de sang

Salle Aurore

Amicale des donateurs de sang de Ste-Croix-en-Plaine

► **Mardi 7**

Marché gourmand

Parvis de la mairie

Commune

► **Samedi 11**

Cérémonie commémorative de l'armistice 1918

UNC commune

► **Vendredi 17**

Défilé de la St Martin

Salle Schweitzer, mairie

APEPA

► **Vendredi 17**

Afterwork soirée cocktails et apéritifs

Salle Schweitzer, mairie

Association Familiale

► **Samedi 18**

Fête de l'Eveil pour les enfants de 1 à 8 ans

Salle de sports La Colombe

Société de gymnastique St-Léon

► **Dimanche 19**

Repas

Football Club

► **Samedi 25**

Atelier pour enfants mandalas

Boulangerie S'landbrott

Association Familiale

► **Samedi 25**

2^e marché de l'avent

Salle Schweitzer, mairie

le Fil créatif

► **Dimanche 26**

130^e anniversaire de la chorale

Eglise

Sté de Chant Léonia

Décembre

► **Samedi 2**

210^e anniversaire de la bataille de Sainte-Croix-en-Plaine au Kosakenloch

Kosakenloch

UNC commune

► **Dimanche 3**

Gala de gymnastique et fête de Noël.

Salle de sports La Colombe

Société de gymnastique St-Léon

► **Mardi 5**

Marché gourmand

Parvis de la mairie

► **Mardi 5**

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie

UNC commune

► **Vendredi 8 / Samedi 9 /**

Dimanche 10

Marché de Noël

Parvis de la mairie

Commune

► **Dimanche 31**

Réveillon de la Saint Sylvestre

Aurore

Accordéon Club Aurore

La recette de Nicole

Taboulé de chou-fleur

Ingrédients :

500 gr de chou-fleur cru

½ concombre épépiné et lavé

2 échalotes épluchées

4 à 6 feuilles de menthe (facultatif)

½ botte de persil 3 tomates

25 ml de jus de citron

50 ml d'huile d'olive

Sel et poivre

Hachez les bouquets de chou-fleur lavés pour obtenir une semoule et versez-la dans un saladier.

Ajoutez les échalotes hachées, le concombre, les tomates en dés ainsi que le persil et la menthe préalablement ciselé.

Pour la vinaigrette, mélangez le jus de citron, l'huile d'olive, le sel et le poivre. Versez là dans le saladier. Mélangez et laissez mariner pendant minimum 3 heures au réfrigérateur avant de déguster.

Variantes :

Remplacez le chou-fleur par du brocoli, betteraves cuites, radis rose ou noir.



Bon appétit !

La Mairie

25 route de Bâle
BP 30015
68127 Sainte Croix en Plaine

Le lundi : 14h00-18h30
Le mardi : 14h00-17h30
Le mercredi : 8h30-12h00 et 14h00-17h30
Le jeudi : 14h00-17h30
Le vendredi : 13h00-16h30

Nous contacter :

Par téléphone : 03 89 20 95 20
Par mail : mairie@saintecroixenplaine.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Le lundi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 14h00 à 17h00

Suivez l'actualité de la commune
sur notre page Facebook et sur
www.saintecroixenplaine.fr



Pour recevoir la newsletter de la commune,
envoyez un courriel à
compta@saintecroixenplaine.fr



Un défibrillateur
est installé en face
de la salle Schweitzer
(pôle culturel)

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24



15
SAMU



17
POLICE GENDARMERIE

URGENCES
ÉNERGIE HABITATS

Eau : 0820 320 332
Électricité : 09 72 675 068
Gaz : 0 800 47 33 33



18
POMPIERS



112
NUMÉRO D'URGENCE
EUROPÉEN

SOS MAIN
HAUT-RHIN

03 89 32 55 07



119
ENFANCE
MALTRAITÉE



114
PERSONNES SOURDES
OU MALENTENDANTES

CENTRE ANTIPOISON
ET DE TOXICOVIGILANCE

03 88 37 37 37

Directeur de la publication : Mario ACKERMANN
Coordination technique : Véronique DORAIN, Olivier GERBER, Sophie BONIJOLY, Christelle SPINELLO
Ont en outre collaboré :
La commission communication, Jean-Marie WEISS,
le personnel administratif et Patricia MEYER.

Conception / Impression : **MOSER+**

Crédits photos : Adobe stock,
Imprimé sur du papier recyclé

*L'Écho
St-Crucien*



est distribué par
le conseil municipal